



La dernière lueur.

Crédit : André-Pierre Contandriopoulos

Mot de la
maire

Conseil du 8
août 2026

Portrait de
comité - CCU

Ancien dépotoir

Page 2 à 6

La diversité
nous unit

COOP Carotte

Chasse sportive

Histoire du
dispensaire

Livraison par
véhicule lourd

Page 7 à 13

Sondage activités
sportives

Urgence médicale

Salon des aînés

Ph'ART en direct

Gestion matières
résiduelles

Page 14 à 20

Sécurité
incendie

Biblio

Bloc-notes

Babillard

Page 21 à 25





MOT DE LA MAIRESSE

Fonds Régions et Ruralité (FRR) - Volet 4 - Coopération et gouvernance municipale

La Municipalité a déposé, au printemps dernier, en collaboration avec la municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix une demande d'aide financière au programme FRR- Volet 4 - Coopération et gouvernance municipale. Ce programme vise à encourager les municipalités à partager des ressources humaines. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons reçu une réponse favorable du MAMH dont la contribution monétaire s'élèvera à 50% de nos dépenses.

Notre projet consiste à partager, sur une période de 3 ans, des ressources en comptabilité (principalement pour fournir de la formation sur notre logiciel de comptabilité PG), en soutien administratif et en gestion documentaire. Les coûts assumés par notre municipalité représentent 32% des coûts, soit 26 075\$. Nous procéderons à l'embauche d'une adjointe administrative, qui consacrera une journée par semaine à notre municipalité et deux journées par semaine à la municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix. De plus, une archiviste professionnelle sera mandatée pour mettre à jour notre système d'archivage et offrir une formation au personnel en place.

L'offre d'emploi pour l'adjointe administrative sera publiée dans les prochains jours. Mme Martine Girard assumera la formation sur le logiciel PG et c'est Mme France Richard, archiviste, qui fournira le travail et la formation en archivage, dans la deuxième année du programme.

Politique familiale et des personnes âgées – réalisation des actions

La municipalité met les efforts requis pour réaliser les actions que l'on retrouve dans le plan d'action de notre politique familiale 2025-2027. Plusieurs actions ont été réalisées et d'autres sont en cours.

Notamment, en vue de *soutenir les personnes âgées afin qu'elles puissent demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile*, nous avons reçu mercredi dernier une équipe du Centre d'Action Bénévole (CAB) des Seigneuries. M. Justin Labrie, directeur général et Mme Caroline St-Pierre, représentante aux services sont venus nous expliquer les services que le CAB peut fournir aux résidents de l'île et des visites ont eu lieu dans les résidences de personnes intéressées. Nous espérons que cette démarche portera fruit pour que les résidents puissent obtenir les services d'aide souhaités.

Un médecin pour les résidents de l'île

Grâce à l'initiative et à la persévérance de notre infirmière Judith Dumais, 21 résidents permanents de l'île qui étaient sans médecin de famille ont enfin été pris en charge par un couple de médecins affiliés à la clinique La Fontaine de Rivière-du-Loup. Ces médecins, eux-mêmes résidents de L'Isle-Verte, ont visité l'île les 14 et 15 août derniers et évaluent maintenant la possibilité d'offrir une journée de consultation par mois directement sur place. Si ce projet se concrétise, il s'agirait d'une amélioration majeure pour l'accès aux soins de santé des insulaires.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mme **Judith Dumais** pour les démarches qu'elle a entreprises afin de trouver une solution durable pour les résidents de l'île.



SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

8 août 2026

Affaires en cours

- Le rapport financier au 31 décembre 2025 est déposé par le directeur général, présenté par M. Jimmy Mallette de la firme Mallette et adopté par le conseil municipal.
- Adoption du règlement numéro 219 : *Usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet et de tout système de traitement tertiaire par déphosphatation et désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée (ou des bâtiments et lieux).*
- Autorisation de paiement de la somme de 28 001,01 \$ (TTI) à *Constructions CCLM*, pour les travaux de rénovation du hangar municipal.

Affaires nouvelles

- Adoption d'une résolution demandant à la STQ d'intégrer le bateau de relève *L'Archipel* à sa planification annuelle des opérations, ainsi qu'à sa programmation budgétaire pour ND7D.
- Dépôt d'un avis de motion et du projet de règlement numéro 220 : *Règlement modifiant le règlement numéro 179 relatif à la tarification des biens et des services municipaux.*
- Adoption d'une résolution demandant à la STQ que le transport des denrées essentielles non accompagnées entre l'héliport de Cacouna et l'héliport de l'île Verte soit offert sans aucun frais pour les destinataires.

Urbanisme

- Autorisation pour le changement de fenêtres, pour la rénovation de la véranda sud et pour l'ajout d'un escalier au bâtiment principal situé au 2102, Chemin de l'île.
- Fixation de la date de traitement de la demande de dérogation mineure au 12 septembre 2026, pour l'aménagement d'une aire destinée à l'habitation dans un bâtiment secondaire existant, au 1902, Route du Quai-d'en-Bas.

Trésorerie

- Adoption des comptes présentés à ce jour au montant total de 74 509,32 \$. Les salaires nets représentent 20 532,62 \$.



PORTRAIT DE COMITÉ – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un comité de citoyens créé par la Municipalité afin de soutenir le Conseil municipal dans l'analyse et l'évolution de l'aménagement du territoire. En **1990**, le Conseil a adopté le règlement 39, permettant la formation du premier CCU en prévision de l'entrée en vigueur des premiers règlements d'urbanisme de la municipalité.



Cadre légal et rôle du CCU

En vertu des articles **146**, **147** et **148** de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, le Conseil municipal peut constituer un comité consultatif et lui confier des mandats d'étude et de recommandation concernant les aspects touchés par la réglementation d'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Mandats et responsabilités

Les membres du **CCU** s'impliquent dans différents dossiers touchant le territoire et formulent des recommandations destinées à éclairer les décisions du **Conseil municipal**. Leur mandat couvre plusieurs domaines :

- **Urbanisme** — planification du territoire et vision d'ensemble
- **Zonage** — usages permis, densité, implantation et aspect des bâtiments
- **Lotissement** — division ou regroupement de terrains
- **Construction** — conformité des projets aux règlements
- L'étude des **demandes de dérogations mineures** fait également partie du mandat du CCU.

Depuis l'an 2000, le territoire de l'île est assujéti au **PIIA** (*Plan d'implantation et d'intégration architecturale*). Ce règlement, conçu pour assurer une intégration harmonieuse des nouveaux projets de construction ainsi que des modifications apportées aux bâtiments existants, exige que le **CCU** analyse chaque demande de permis ou de certificat d'autorisation déposé par les citoyens. Le comité doit en évaluer la conformité aux objectifs du PIIA, puis transmettre ses recommandations au Conseil municipal.

Les membres du **CCU de l'île** se distinguent par leur dynamisme et leur engagement. Depuis toujours, ils contribuent activement à la révision des règlements d'urbanisme, préparant ainsi le terrain pour les membres du **Conseil municipal**. Ils participent à la rédaction du plan d'urbanisme et des règlements qui seront ensuite examinés et revus par le Conseil municipal, en vue d'une décision finale concernant la réglementation appelée à être présentée en consultation publique, puis adoptée.



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – (suite)



Composition du CCU de l'île

Les membres du CCU sont nommés par le Conseil municipal. Chaque année, au mois d'avril, le Conseil vérifie la composition du comité et procède, au besoin, à la nomination de nouveaux membres parmi les citoyens de l'île. Les mandats sont de deux ans et peuvent être renouvelés.

Le CCU est composé de :

- 6 citoyens
- 1 représentant de la Municipalité

Le directeur général assiste aux réunions du CCU à titre de ressource technique. Il assure le lien entre l'inspectrice et le CCU. La Municipalité fournit les documents, les plans et les explications nécessaires pour permettre aux membres de bien comprendre les projets.

Compétences requises

Il n'est **pas nécessaire** de posséder des connaissances techniques approfondies en construction pour être membre du CCU. Les qualités recherchées sont plutôt :

- Intérêt pour l'aménagement du territoire de l'île Verte
- Volonté de contribuer à la qualité du milieu de vie
- Intérêt pour le patrimoine bâti et pour la préservation du milieu naturel
- Capacité d'analyse
- Sens de l'équité, de l'objectivité et préoccupation pour l'éthique

CCU de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Présidence : **Gail Richardson**
Membre : Christina Contandriopoulos
Membre : Charles Méthé
Membre : Claudia Després
Membre : Denis Cusson
Membre : Keaven Desrochers
Représentante de la municipalité : Louise Newbury





ANCIEN DÉPOTOIR

En 2003, le comité ZIP du Sud-de-L'Estuaire¹ avait effectué la cartographie des dépotoirs clandestins présents le long du littoral. Sur 380 kilomètres de rivage, entre Montmagny et Matane, près de 41 sites furent recensés. Après le dépôt du rapport, le comité s'est attaqué à la sensibilisation des municipalités côtières et des propriétaires privés afin de nettoyer certains sites. En page 7 de l'étude cartographique, on peut lire :



« La présence de plusieurs dépotoirs clandestins sur l'Île Verte est connue depuis longtemps par les citoyens. Ainsi, le nettoyage des dépotoirs clandestins sur l'Île Verte sera un bel exemple concret pour encourager la réalisation d'autres projets de ce genre à travers le territoire de la ZIP et qui démontrera l'utilité et l'importance de tels efforts. »

Conséquemment, le projet-pilote « Nettoyages exemplaires » a effectivement été mené sur l'île Verte en juin 2003, afin de nettoyer quelques sites.

Ainsi, en concordance avec la réalisation de l'action 5.5 de la PFM-MADA « Sensibiliser la population au nettoyage des terrains et faciliter la sortie de l'Île des objets encombrants. », la municipalité desire en quelques sortes revisiter cette initiative. Un des résultats attendus est la possibilité de solliciter un programme de financement pour soutenir le nettoyage des dépotoirs clandestins. Afin d'aller plus avant dans nos démarches (opportunités de financement, implication du Comité Zip-du-Sud-de-L'Estuaire,...), il est nécessaire d'effectuer un premier tour d'horizon :

- Possédez-vous un site d'ancien dépotoir sur votre propriété ? Localisation?
- Le(s) site(s) sont-ils sur le littoral (entre la rive et la ligne des hautes eaux)?
- Le(s) site(s) sont-ils accessibles en véhicule moteur? Si non, quelle longueur devrait être ouverte?
- Description du matériel à évacuer?
- Est-ce qu'il y a un potentiel de contamination sur votre site (produits chimiques, huile, essence, batterie ou autres)?
- Advenant une intervention de nettoyage, croyez-vous qu'il sera nécessaire de faire une intervention de restauration du milieu naturel?
- Avez-vous l'intention de procéder au nettoyage de votre ancien dépotoir?
- Quel type d'aide vous inciterait à procéder au nettoyage de votre dépotoir?

Cette première collecte d'informations est purement volontaire. Si vous vous sentez concernés par cette démarche et désirez y prendre part, merci de répondre en transmettant vos informations à dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca

¹ <https://www.zipsud.org/>



LA DIVERSITÉ NOUS UNIT

Arrivé du Cameroun avec sa famille il y a moins d'un an, Brayan a rapidement trouvé sa place à Rivière-du-Loup grâce à sa passion pour le soccer. En intégrant l'équipe du Mondial U17, il s'est lié d'amitié avec Manu, un coéquipier qui est aussi devenu son camarade de classe.

Ensemble, ils découvrent leurs cultures respectives, échangent sur leurs habitudes et partagent de nombreux moments, autant sur le terrain qu'à l'école. Pour Manu, lorsqu'on joue au soccer, les différences s'effacent : ce qui compte, c'est l'esprit d'équipe et le plaisir de jouer ensemble.

Pour Alexis, leur entraîneur, le sport est un puissant moteur d'intégration. Il permet aux jeunes de créer de nouveaux liens, de développer un sentiment d'appartenance et de vivre pleinement l'accueil chaleureux de la communauté.

Pour Brayan, cette expérience a fait toute la différence : il s'est fait des amis, a trouvé sa place au sein de son équipe et se sent aujourd'hui pleinement accueilli dans son nouveau milieu de vie.

La diversité nous unit.

Avec la participation financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec.

Pour la vidéo : <https://mrcriviereduloup.ca/immigration/videos/>





COOP CAROTTE

En concordance avec la réalisation de l'action 5.1 de la PFM-MADA « *Promouvoir l'achat local dans les commerces de services essentiels de L'Isle-Verte* », ci-dessous un portrait de la **COOP CAROTTE**.



La **COOP CAROTTE** rend accessible ses produits sur l'île Verte.

La Coop Carotte est une coopérative de solidarité à but non lucratif qui rassemble des membres consommateurs.trices et des producteurs.trices dont la mission est de rendre accessible les produits locaux et de qualité.

Née d'une initiative citoyenne en 2024 et basée à Rivière-du-Loup, la Coop Carotte opère un site de commande en ligne sur lequel les producteurs.trices affichent leurs produits disponibles à chaque semaine. La coopérative réalise aussi la revente de certains produits dans le but de compléter l'offre alimentaire.

L'offre regroupe des légumes et fruits de saison, de la viande, des produits secs, des fromages, des huiles, des bagels et autres. La plupart des produits sont soit issus de l'agriculture biologique ou durable, sinon le plus local possible, c'est à dire Bas-Laurentien ou québécois. La période de commande est du **dimanche 10h au mardi soir à 23h**, puis la distribution des commandes se fait les **jeudis après-midi**.

Sous l'impulsion d'un de ses membres récemment installé sur l'île verte, nous avons établi un point de chute pour desservir les insulaires. Les commandes sont déposées au quai puis acheminées sur l'île via la traverse, vous devez venir récupérer vos produits à cet endroit. Un email est envoyé pour vous indiquer dans quel bateau votre commande sera.

Pour découvrir nos produits et trouver toute l'information, visiter notre site web <https://www.coopcarotte.ca/>

Croquer local, penser global





CHASSE SPORTIVE

En concordance avec la réalisation de l'action 9.3 de la PFM-MADA « Favoriser une activité de chasse éthique et sécuritaire pour tous les segments de la population. », ci-dessous de l'information concernant la saison 2026.



La chasse sur l'île Verte

Période de fébrilité pour certains, d'insécurité pour d'autres, la chasse sportive est une activité appréciée sur l'île et doit être pratiquée suivant les règles établies par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

La Municipalité a aussi établi des règles que les chasseurs doivent respecter et que l'on retrouve dans le règlement numéro 173, Règlement sur la paix et le bon ordre. Ces règles ont pour objectif que la chasse demeure une activité agréable pour les chasseurs, tout en rehaussant le niveau de sécurité pour la population.

On retrouve notamment dans ce règlement les éléments suivants :

- Obligation d'obtenir l'autorisation du propriétaire avant de circuler sur son terrain;
- Interdiction de chasse dans les espaces publics et les chemins publics;
- Interdiction de tirer en travers du chemin de l'île ou en longeant le chemin;
- Interdiction de tirer en direction des bâtiments et des zones habitées.

Cette année, de sorte de fournir des informations additionnelles aux randonneurs qui parcourent les sentiers forestiers et les battures en dehors de leur propriété, un calendrier identifiant les périodes de l'automne avec et sans chasse est publié à la page suivante.

Les informations contenues dans ce calendrier ont été validées par un représentant du Ministère.

VIVRE ENSEMBLE LA NATURE



RANDONNEURS
ET CHASSEURS

à l'île Verte

PÉRIODES DE CHASSE 2026*

12 SEPT – 26 DÉC
(sauvagine)

26 SEPT – 4 OCT
(orignal – arc, arbalète)

17 OCT – 25 OCT
(orignal – arc, arbalète,
arme à feu)

31 OCT – 1^{er} NOV
(cerf – relève)

7 NOV – 12 NOV
(cerf – arc, arbalète)

13 NOV – 15 NOV
(cerf – arc, arbalète, fusil)

* Consulter les sites
gouvernementaux (voir codes QR
plus bas) pour les détails
concernant la chasse sur les îles
du Saint-Laurent, et le nouveau
tirage au sort pour la chasse à
l'orignal sans bois.



PÉRIODES SANS CHASSE 2026*

Avant le 26 SEPT

Du 5 au 16 OCT
(Action de Grâce du 10
au 12 octobre)

Du 26 au 30 OCT

Du 2 au 6 NOV

Après le 15 NOV

*La chasse à la sauvagine sur
les battures est cependant
possible en continu, du 12 SEPT
au 26 DÉC.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT!

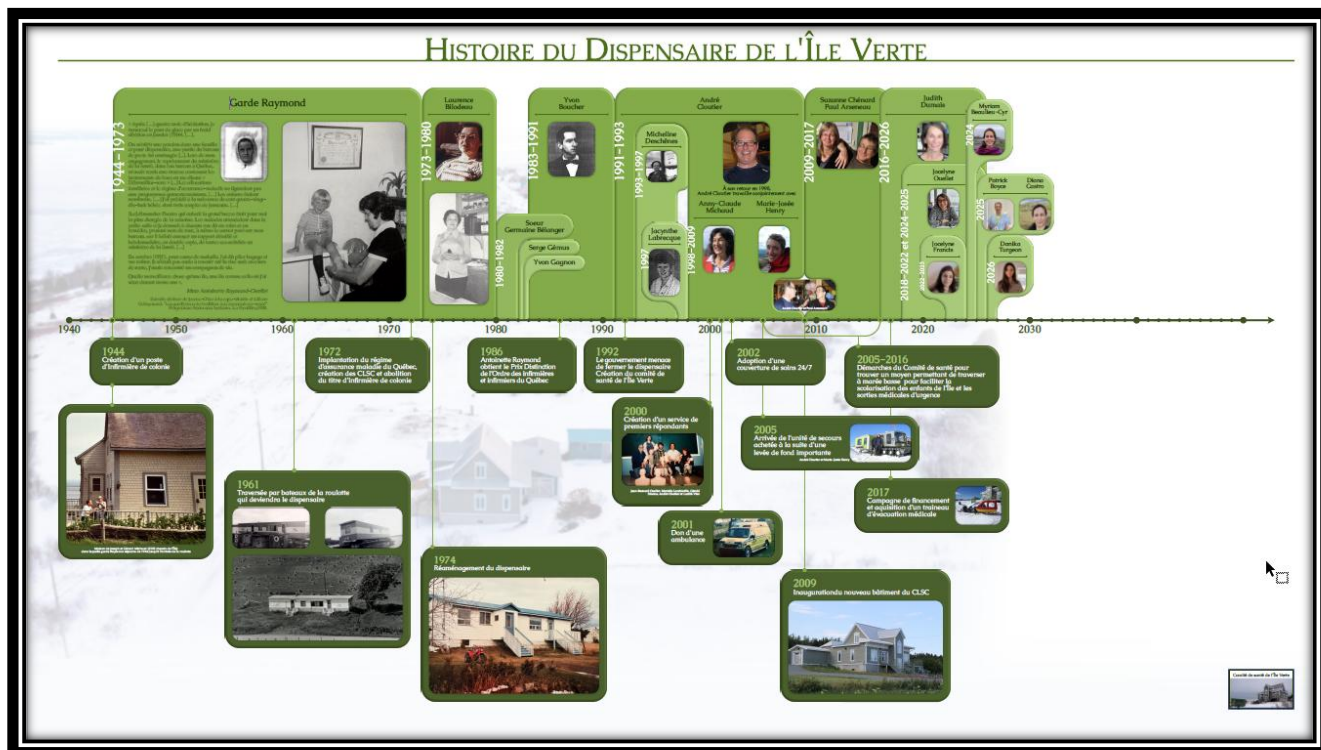
Pour vos balades pendant
les périodes de chasse :

- Portez des vêtements voyants.
- Restez dans les sentiers et sur les chemins de l'île.
- Gardez votre chien en laisse.
- Prévenez vos visiteurs de la présence de chasseurs sur le territoire.



HISTOIRE DU DISPENSAIRE

Le Comité de Santé est fier de vous annoncer que l’affiche illustrant l’histoire du dispensaire de l’Île Verte est maintenant exposée dans la salle d’attente du CLSC. Elle a trouvé exactement sa place sur le mur Ouest.



Un petit retour en arrière s’impose. En 2024, lors des festivités liées au 150e anniversaire de la Municipalité, le Comité de Santé avait organisé une table ronde réunissant plusieurs des infirmières et infirmiers qui ont eu à cœur la santé et le bien-être des Verdoynes et des Verdoyants. Vous étiez plusieurs au rendez-vous afin de partager leurs témoignages.

Pour concrétiser ces expériences marquantes de la vie de l’Île, depuis Garde Raymond, de 1944 à 1973, jusqu’à aujourd’hui, le Comité avait annoncé son projet de représenter visuellement cet apport inestimable selon une double ligne du temps, celle des infirmières et infirmiers qui ont œuvré auprès de nous et celle des événements marquants de l’histoire du dispensaire.

C’est chose faite, grâce aux talents de Marjolaine Deschênes que le Comité remercie vivement. Venez donc faire un petit tour au CLSC pour découvrir cette affiche qui témoigne des soins qui ont été donnés au dispensaire depuis 82 ans... et l’histoire continue.

Noëlle Sorin, pour le Comité de Santé



Transport par véhicule lourd

En concordance avec la réalisation de l'action 11.2 de la PFM-MADA « *Planifier et communiquer un processus de sécurisation de la route par la personne qui fait venir un véhicule lourd à l'Île.* », ci-dessous un communiqué de Bastien Vézina, directeur général de la Société-Inter-Rives de l'Île Verte.

Aux entreprises de transport de marchandises
Aux entrepreneurs et fournisseurs
Aux transporteurs et livreurs

Objet : Transport de véhicules lourds vers l'Île Verte

Consignes de sécurité à l'intention des conducteurs

Madame, Monsieur,

La Société Inter-Rives de l'Île Verte (SIRIV) assure, pour le compte de la Société des traversiers du Québec (STQ), le service à la clientèle, la gestion des réservations, l'établissement des horaires ainsi que la planification des embarquements de la traverse entre L'Isle-Verte et l'Île Verte. Chaque année, plusieurs entreprises de transport, entrepreneurs et fournisseurs se rendent à l'Île Verte pour effectuer des livraisons ou réaliser des travaux. Nous sollicitons votre collaboration afin que ces déplacements se déroulent de façon sécuritaire pour tous les usagers.

Réservation obligatoire

En raison de la capacité limitée de la voie renforcée du NM Peter-Fraser, tout véhicule lourd doit obligatoirement être réservé avant son déplacement. Cette réservation nous permet de planifier adéquatement les embarquements et de respecter les contraintes d'exploitation du navire.

Prudence sur les voies d'accès aux quais

Les accès aux deux quais présentent des caractéristiques particulières qui exigent une conduite prudente.

À L'Isle-Verte

Le quai est accessible par une **route étroite et en mauvais état**, fréquemment utilisée par des piétons et des cyclistes. Nous vous demandons de :

- Réduire votre vitesse;
- Demeurer attentif aux usagers vulnérables;
- Circuler avec une prudence accrue, particulièrement durant la saison touristique.

À l'Île Verte

Les chemins de l'île sont en **gravier et étroit**, comportant plusieurs côtes et des courbes où la visibilité est limitée. Ce chemin est largement utilisé par les résidents, les visiteurs, les marcheurs et les cyclistes. Nous vous demandons de :

- Adapter votre vitesse aux conditions; La limite de vitesse varie entre 15 et 40 km selon les endroits
- Anticiper la présence d'usagers dans les angles morts;
- Demeurer particulièrement vigilant dans les côtes et les courbes
- Faire preuve de courtoisie lors des croisements.

Sécurité sur les quais

Les quais demeurent des secteurs où circulent simultanément des véhicules, des piétons, des cyclistes et les équipes de manœuvre. Afin d'assurer la sécurité de tous, nous vous demandons de:

- Respecter en tout temps les directives du personnel responsable des embarquements;
- Circuler à très basse vitesse;
- Éviter toute manœuvre inutile;
- Demeurer attentif à la présence de piétons et de cyclistes;
- Attendre l'autorisation avant de monter à bord ou de quitter le navire.

Ensemble pour un transport sécuritaire

La sécurité des usagers constitue une responsabilité partagée. Votre collaboration contribue directement à protéger les résidents, les visiteurs et les travailleurs qui fréquentent quotidiennement les quais et leurs voies d'accès. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous souhaitons un déplacement sécuritaire.

Bastien Vézina

Directeur général

Société Inter-Rives de l'Île Verte (SIRIV)



Sondage activités sportives pour aînés

Dans le cadre de la réalisation de l'action 12.2 « Développer une offre de sports ou d'activités pour les personnes aînées. », la municipalité vous a contacté le 31 juillet dernier afin d'obtenir votre avis sur les questions suivantes :

1. Quels types d'activités sportives aimeriez-vous que la municipalité organise durant la période estivale? Hivernale?
2. Préférez-vous des activités de groupe ou plutôt individuel? Intérieures ou extérieures ?
3. Quels types d'équipements sportifs aimeriez-vous que la municipalité se procure en 2027?

Ci-dessous la compilation des réponses reçues par 15 répondants (faits saillants **en jaune**) :

Question 1- Activités sportives souhaitées

Activité proposée	Nombre de personnes
Pétanque	4(1+1+1+1)
Fer à cheval	3(1+1+1)
Kayak en groupes	1(1)
Hockey	1(1)
Yoga, Pilates, qi gong,	5(1+1+1+1+1)
Rallye	1(1)
Pickle ball	2(1+1)
Mini Gym	3(1+1+1)
Randonnée, marche	4(1+1+2)
Ski de fond	5(1+1+1+2)
Ping Pong	2(1+1)
Croquet	1(1)
Mouvement chez les aînés, équilibre	5(2+1+1+1)
Vélo	1(1)
Raquette	2(1+1)
Apprendre à se servir de l'électronique	1(1)

Question 2 – Préférences Individuel ou groupe, intérieur ou extérieur

Préférence	Nombre de personnes
Groupe	8(1+1+2+1+1+1+1)
Individuel	1(1)
Intérieur	4(1+2+1)
Extérieur	3(1+1+1)
Hiver	3(1+1+1)
Été	2(1+1)

Question 3- Équipements sportifs souhaités pour 2027

Équipement demandé	Nombre de personnes
Pétanque	4(1+1+1+1)
Pickle ball	2(1+1)
Shuffleboard	1(1)
Tapis de yoga	1(1)
Raquettes	2(1+1)
Baton de marche élastiques	2(1+1)
corde à danser	1(1)
Croquet	1(1)
Balanoire avec table près du parc	2(1+1)
Fer à cheval	1(1)
Équipement d'entraînements extérieurs	1(1)
Gym-tapis roulant, vélo stationnaire etc	3(1+1+1)
Techniciens en loisirs	1(1)
Bancs	1(1)
Fer à cheval	1(1)

Question 4- Autres commentaires

Commentaires / suggestions	Nombre de mentions
Randonnée, marche	2(1+1)
Pilates, yoga, yoga sur chaise	2(1+1)
Bingo	1(1)
Activité automne	3(2+1)
Rencontre avec spécialiste, kinésiologue, etc.	3(1+1+1)
Traverse festive pont de glace	1(1)
Cueillette	1(1)
Aime les jeux Ludiques de la CMP	1(1)
Mini Putt	1(1)
Le chemin doit être en bonne condition	1(1)
Socialisation – rencontre- Jasette	4(1+1+1+1)
Piste de ski de fond, utilisation, promotion	1(1)
Après-midi jeux de société	1(1)
Jardinage	1(1)
Aménager des haltes chaleurs ou tipis pour la piste de ski de fond	2(2)

À l'intérieur de ses capacités, la municipalité tiendra compte de ces résultats afin d'aménager certains lieux pour la pratique et d'acquérir le matériel nécessaire. Si vous désirez vous impliquer pour planifier et promouvoir certaines activités énumérées précédemment au cours des prochains mois, n'hésitez pas à nous contacter. Merci de votre participation.



URGENCE MÉDICALE

Urgence médicale, accident ou sinistre avec blessés

Contactez sans tarder le 911. Via le 911, la CAUREQ prend votre appel en charge et mobilise les intervenants locaux (premiers répondants et infirmier - infirmière) à l'aide de téléavertisseurs alphanumériques. À la réception de l'alerte, ces derniers se déplacent, aussi rapidement que possible, vers l'adresse indiquée.

Téléphones d'urgence

- CLSC: 1-418-898-2248 et Cellulaire: 1-418-863-2941
- Centre antipoison : 1-800-790-2424
- Hôpital (Centre hospitalier du grand Portage) : 1-418-868-1000
- Info-santé: 811
- Sûreté du Québec: 1-418-862-6303

Défibrillateurs (Emplacements sur l'île) :

- CLSC
- Salle municipale
- Bureau municipal (en hiver)
- Comptoir gourmand (en été)
- Héliport de l'île
- Gare fluviale (saison traversier)
- Traversier (saison traversier)
- Toilette du centre de récupération (en hiver)
- Au 701 Chemin de l'île (Bout-d'en-Bas)



Super-héros en 60

La formation Super-héros en 60 a été un succès. Au total, ce sont 39 apprenants de toute âge qui ont participé à la formation du 5 août dernier. Merci de votre intérêt, l'offre sera assurément de retour l'an prochain!

Premier répondant

Une équipe de premiers répondants de niveau PR3 élargi est en place pour seconder l'infirmière lors d'interventions d'urgence. Ces derniers sont formés pour offrir les premiers soins et transporter les personnes malades ou blessées vers le CLSC ou en dehors de l'île. La municipalité désire former une nouvelle cohorte à l'automne 2026. **Nous avons actuellement quatre personnes qui ont manifestés leurs intérêts pour suivre cette formation.** Pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer au sein de l'équipe des premiers répondants, la formation initiale requise pour obtenir le statut de PR3 élargi s'élève à 75 heures (60 h formation + 15 h déplacement). Par la suite, une formation annuelle de 36 heures est requise pour le maintien des compétences. Contacter Gérald Dionne à dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca



SALON DES AINÉS 2026

≡ Vivre, partager et célébrer ≡

📅 1 Octobre, 2026 – ⌚ 9 h à 16 h – 📍 Hôtel Universel de Rivière-du-Loup

Entrée
Gratuite



La FADOQ Bas-Saint-Laurent, l'AQDR Est-du-Québec et le Réseau Qualité de Vie des Aînés (RQVA) de la MRC de Rivière-du-Loup invite les citoyens âgés de 50 ans et plus à participer au Salon des aînés 2026



TRANSPORT GRATUIT

Pour les personnes résidant dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Reservation requise
avant le
17 septembre



DEUX CONFÉRENCES INSPIRANTES À NE PAS MANQUER



Sylvie Dagenais –
Et si rire était l'une de nos
meilleures habitudes de vie.

Dr. Jean-Pierre Desprès –
Vieillir n'est pas une
maladie !



PLUS DE 20 ORGANISMES ET
PARTENAIRES DU MILIEU,
DES KIOSQUES
D'INFORMATION, DES
ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE,
LE COCKTAIL DE
LANCEMENT DU
RÉPERTOIRE ALLIÉ RDL



Pour obtenir des renseignements ou réserver un transport :

1-888-851-8722



FADOQ
Bas-Saint-Laurent



AQDR
Est-du-Québec



PH'ART EN DIRECT



Notre Phare, la première « lueur » sur le fleuve

Les moments forts de ces trois jours consacrés à l'événement **Ph'ART en direct** soulignant la journée québécoise des phares ont été sans conteste, en termes d'affluence, le lancement du magnifique ouvrage *Vivre sous la lumière d'un phare* de Lise Cyr et Jean Cloutier, le souper communautaire à la Maison du Gardien et bien sûr le tant attendu conte musical, dont le titre cette année était « La dernière lueur ».

Mais avant de rappeler les diverses activités de ces trois jours fabuleux, permettons-nous un petit détour historique, sur les traces de Jean Cloutier. Il nous a rappelé que la journée québécoise des phares a été créée en 2015 afin de célébrer le patrimoine maritime du Québec. Jean était l'un des principaux instigateurs de cet hommage. Mais pourquoi le 13 juillet? C'est un 13 juillet, en 1801, qu'un regroupement de capitaines dépose une requête auprès du gouverneur afin de sécuriser le fleuve Saint-Laurent. En effet, face à l'augmentation de la navigation sur le fleuve, les fanaux et les feux de grève ne suffisent plus à prévenir les naufrages. Cette initiative mène à la construction de phares dont le tout premier, érigé de 1806 à 1809, se trouve ici sur l'Île Verte, toujours sur son emplacement d'origine. La toute première « lueur » sur le fleuve, en quelque sorte. Notre fierté.

En cette année 2026, l'événement **Ph'ART en direct** a commencé le 11 juillet par le lancement de l'ouvrage *Vivre sous la lumière d'un phare* de Lise Cyr et Jean Cloutier. Cet ouvrage revisite non seulement les phares du Québec encore existants, soit une quarantaine, dont quelques-uns sont encore actifs. Il se veut également un hommage à la mémoire des gardiens de phare et de leur famille, de 1809 à 1988, qui ont souvent eu des vies peu banales, voire héroïques.

Ph'ART en direct s'est poursuivi le lendemain, le 12 juillet, par un autre lancement, celui de la brochure *La maison du Phare de l'Île Verte (1860-1960)*, texte et photos de Jocelyn Lindsay. Cette maison a été pendant 100 ans la résidence des Lindsay, soit quatre générations de gardiens et de leurs familles. Jean-René Caron, au nom de Jocelyn, nous a fait visiter cette maison aujourd'hui disparue (1960), en relatant non seulement les étapes de sa construction pleines de péripéties mais aussi en visitant les étages, pièce par pièce, grâce à un diaporama. Il nous a également conviés à la rencontre d'une famille de gardiens de père en fils, les Lindsay, de leur vie à l'ombre de ce géant de lumière, le Phare.

Pour clore cette 2^e journée, le souper communautaire et l'accès à la terrasse (toute nouvelle), au salon et à la cuisine de la Maison du Gardien ont été un franc succès. La présence nombreuse et la participation joyeuse des Verdoyantes et des Verdoyantes témoignaient bien du plaisir de partager un repas en ce lieu inspirant qui nous appartient.



La journée même dédiée aux phares, soit le 13 juillet, les ateliers de création intergénérationnels ont encore stimulé notre imaginaire et notre créativité. Celui des bois flottés, animé par André-Pierre et Christina Contandriopoulos, a de nouveau été très visité, par les jeunes et les moins jeunes. Ces bois de grève tordus sont toujours aussi inspirants.

Quant à Anne-Marie Ouellet et Louis-Philippe Côté, pour notre plus grand bonheur, ils ont repris leur atelier de l'an passé, celui qui nous avait initiés à l'un des premiers procédés photographiques (XIX^e siècle), le cyanotype. Tout simplement magique!

Le bouquet final, tant attendu année après

année, soit un nouveau conte musical, le 6^e, a enfin été présenté. La création de cette année s'intitulait « La dernière lueur », musique d'Antoine Plante, texte de Lili-Rose Vaillancourt et de Mathieu Gosselin. Il faut également souligner la participation de Gilles Plante et de Diane Plouffe-Plante avec leurs instruments anciens. Les jeunes de l'Île (une vingtaine) nous ont encore éblouis par leur participation active et généreuse.



Ce conte fantastique oppose les gardiennes de la lueur aux hommes-lisses, mangeurs de lumière, favorables aux ténèbres. Le combat final pour la dernière lueur, qui se déroule au « pha de l'Î ver », aboutit à la réconciliation des deux clans, avec la dernière lueur qui renaît en lumière. La chanson finale, chantée en chœur, glorifie « un monde nouveau chaotique et beau, un monde parfait, parfaitement imparfait ». Spectacle très applaudi pour la musique, le texte et le jeu, pour l'investissement généreux de toutes et tous.



Noëlle Sorin

Pour le comité de **Ph'ART en direct** : Louise Alain, André-Pierre Contandriopoulos, Noëlle Sorin



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Considérant les exigences environnementales et gouvernementales, les municipalités n'ont plus le choix d'agir : elles doivent faire leur part pour protéger l'environnement.

C'est dans cette optique que la Municipalité a adopté, en septembre 2018, le **Règlement numéro 170 sur la gestion des matières résiduelles**, afin de responsabiliser chaque résident quant à la gestion de ses propres déchets. Il faut rappeler que la gestion des matières résiduelles est une **responsabilité collective**, et que notre réussite dépend principalement de la pleine collaboration de tous les citoyens.

Une grande partie des résidents participe déjà à l'effort commun en recyclant et en réduisant le volume des matières dirigées vers le site d'enfouissement. Ce geste contribue non seulement à la protection de l'environnement, mais aussi à la réduction des coûts que la Municipalité doit assumer pour le traitement des déchets.

Évacuation des déchets

Malheureusement, nous constatons, encore aujourd'hui, que certains résidents ou locataires déposent leurs déchets sur des propriétés publiques — phare, bâtiments municipaux et plus particulièrement au centre de récupération (tri) — plutôt que d'aménager un espace prévu à cet effet sur leur terrain, où ils seront ensuite ramassés par la Municipalité. Nous invitons donc tous les citoyens, ainsi que les commerces, gîtes et maisons de tourisme, à prendre connaissance de la réglementation et à se joindre à nos efforts pour assurer un recyclage et une gestion des déchets responsables et un milieu de travail adéquat pour nos employés.

Nettoyage des boîtes à déchets

Notre employé, responsable du ramassage des déchets, nous a informés que plusieurs boîtes à déchets nécessitent un nettoyage. Afin d'améliorer ses conditions de travail et de maintenir un environnement plus agréable pour tous, nous invitons les résidents à nettoyer les boîtes à déchets qui leur appartiennent.

Recyclage



Nous demandons aux résidents de fournir les efforts nécessaires pour améliorer le travail de traitement au centre de récupération.

- **IMPORTANT : Ne pas y déposer de déchets.**
- Trier les produits consignés (canettes – bouteilles de plastique) et les mettre dans des sacs distincts.
- Déposer le verre et les boîtes de conserve dans des bacs séparés.
- Déposer pêle-mêle, le papier, le plastique et le carton. Ces derniers seront mis en ballot pour faciliter leur transport.
- **Toujours bien nettoyer** les contenants avant de les mettre au recyclage.



SÉCURITÉ INCENDIE



SÉCURITÉ INCENDIE ET DES LIEUX

AUTO-INSPECTION DES EXTINCTEURS

INFORMATIONS

Date de l'inspection :

Emplacement de l'extincteur :

Type d'extincteur :

	CONFORME	NON CONFORME	DATE DE CORRECTION
L'accès et la visibilité ne sont pas obstrués			
L'extincteur est accroché sur un support			
Les directives d'utilisation sur la plaque signalétique sont lisibles et tournées vers l'avant			
Les sceaux ou indicateurs de manipulation sont présents et intacts			
Le poids de l'extincteur correspond à celui indiqué sur sa plaque			
Il n'y a aucun signe de dégradation, rouille, corrosion ou fuite			
Le jet n'est pas obstrué			
Le manomètre indique la bonne pression (dans la bonne zone)			
L'extincteur se trouve à l'emplacement désigné			

COMMENTAIRES

NOM ET SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ

Nom en lettres moulées

Signature





PENDANT CE TEMPS, À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE...

Dernière semaine pour l'horaire d'été.

Retour à l'horaire d'hiver à partir du mardi 1^{er} septembre.

Lundi le 24 août

10 h à 12 h : Ouverture pour les prêts et les retours.

Mardi le 25 août

19 h 30 : Rencontre avec Jacqueline Bouchard, artiste, auteure et anthropologue. Alors que notre écosystème planétaire se fragilise, notre rapport à la nature devient plus sensible et le plaisir de jardiner se répand. La soirée traitera de l'art et des jardins : que nous ayons ou non un jardin, elle changera notre regard sur celui-ci en mettant en relation le processus de création des artistes et celui des personnes qui jardinent. Une découverte à ne pas manquer !

Mercredi le 26 août

16 h à 17 h : Ouverture pour les prêts et les retours.

Heures d'ouvertures de la bibliothèque

À partir du 1^{er} septembre : mardi de 13 h à 15 h.

Louise Alain

Responsable de la Bibliothèque de l'Île



Jacqueline Bouchard est artiste, auteure et anthropologue. Parmi les publications de l'auteure, deux essais traitent spécifiquement des rapports entre l'art, la nature, l'horticulture et l'aménagement paysager : *La forêt sculptée* (Éditions d'Art Le Sabord) et *Un théâtre de la nature* (Éditions GID).

L'auteure s'intéresse à l'aspect esthétique et anthropologique du jardin. Depuis toujours, les jardins sont un lieu de représentation avec une fonction sociale particulière : ils reflètent la culture de leur temps et la relation que les gens entretiennent avec la nature, qu'il s'agisse de grands aménagements publics ou de petits jardins privés. Chaque jardin est une oeuvre et, comme toute création, il représente la personne ou l'institution qui le réalise et témoigne d'un objectif, d'une intention particulière : mettre en scène la nature, embellir, guérir, collectionner, inventer un paysage, préserver le passé... Cela est observable au fil des siècles et aujourd'hui encore à travers la diversité des jardins.

L'art et les jardins

Les jardins ont souvent inspiré les artistes. Saviez-vous que le peintre Monet, à sa résidence de Giverny, avait aménagé des jardins dans le but de les peindre ?

Cette conférence traite de l'art et des jardins. Alors que notre écosystème planétaire se fragilise, notre rapport à la nature devient plus sensible et le plaisir de jardiner se répand. Qu'il s'agisse de créer ou non un jardin, la conférencière vous invite à le considérer tel une oeuvre d'art. Au moyen d'exemples simples et inspirants, elle présente quelques principes fondamentaux en art qui peuvent s'appliquer avantageusement en horticulture. Ces principes sont puisés dans le processus de création des artistes et dans le domaine des arts visuels et du théâtre. On illustre de manière concrète comment les transposer dans la réalisation des jardins afin de produire des aménagements originaux, personnalisés et esthétiques.



**Mardi le 25 août à partir de 19 h 30
au Centre communautaire**





BLOC-NOTES MUNICIPAL

AVIS AUX ORGANISMES ET COMITÉS DE L'ÎLE DATE DE TOMBÉE

La date pour nous faire parvenir votre article pour le journal municipal est le **20** de chaque mois à **17 h**.

Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, à mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca en format Word. Pour les photos à joindre à votre article, les transmettre dans leur format original avec une bonne résolution.

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com

Tourisme:

www.ileverte-tourisme.com



Septembre 2026 : Présence de la direction générale, services et autres.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
		Bureau municipal	Inspectrice	Ordures PM	Absent	
6	7 Férié	8 Bureau municipal	9	10 Télétravail	11	12 Séance ordinaire
13	14 Bureau municipal	15	16 Inspectrice	17 Télétravail Ordures AM Encombrants	18	19
20	21 Bureau municipal	22	23	24 Télétravail	25	26
27	28 Bureau municipal Ordures AM	29	30			

Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418.898.3451



Messagerie administration :
mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
 Comptabilité:
comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca



BABILLARD MUNICIPAL

Comité de la bibliothèque municipale

Coordonnatrice
Louise Alain

Membres

*Louise Alain, Sylvie Desrosiers,
Danielle Pitre, Noëlle Sorin,
Maude Tremblay et Julien
Fraser*

Conseillère responsable
Joanie Harrison

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente
Gail Richardson

Membres

*Charles Méthé, Denis Cusson,
Keaven-Yannick Desrochers,
Christina Contandriopoulos et
Claudia Després*

Représentante du conseil
Louise Newbury

Agente de développement territorial

Jeanne Hippolyte

418.867.2885 #257
jhippolyte@mrcrdl.quebec

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

418.867.2485 #251
jlemieux@mrcrdl.quebec

Services municipaux

Direction générale
Gérald Dionne

Comptabilité
Martine Girard

Voirie d'été
Denis Legault

Travaux publics
Régis Caron-Paul Demers

Bibliothèque
Louise Alain

Centre de récupération
Pierre Fraser-Daniel Raymond



Service de santé

Dispensaire (CLSC)

*Danyka Turgeon – Janie Lefrançois –
Judith Dumais*

6001, chemin de l'Île
418.898.2248
418.863.2941 (cell)
Urgence : 9-1-1

Premiers répondants

*Gérald Dionne, André-Pierre
Contandriopoulos, André Malo, Louise
Newbury, Denis Michaud, Mathieu
Huck, Bastien Vézina, Charles Méthé,
Louise Deschênes et Alain Godbout*

Services d'urgence

Sûreté du Québec

418-862-6303

Garde-côtière 1.800.463.4393

Pharmacie

136-A, Seigneur-Côté
418.898.3111

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi
de : 9 h à 18 h

**Horaire des
pharmaciens(nes) :**
Du lundi au vendredi
de : 9 h à 16 h



Pharmacie Philippe Lépicier
Et Marie-Hélène Miousse inc.